

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **H-85 WG***

de la société COSMOCEL S.A. (sucursal España)

enregistrée sous le n°2018-2443

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour le nom précisé dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **TURF RX H85 NUFASUPPORT**.*

Informations générales	
Noms du produit	H-85 WG TURF RX H85 NUFASUPPORT'
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	COSMOCEL S.A. (sucursal España) Paseo Pamplona 9, 1B. 500004 Zaragoza W41122021A ESPAGNE
Classe - Type	Matière fertilisante – Micro-granulés à base de substances humiques – apport de potassium
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	008-2018.01
Numéro d'AMM	1180071

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le, 12 NOV. 2018



Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)